

Notice d'information destinée aux patients
Concernant
L'infiltration de Plasma riche en Plaquettes (PRP)

De quoi s'agit-il ?

L'infiltration de PRP consiste à injecter du plasma autologue dans une fissure tendineuse ou une lésion musculaire afin de favoriser la cicatrisation ou dans une articulation pour ralentir l'évolution de l'arthrose et diminuer les douleurs.

La procédure est intégralement effectuée en consultation sous contrôle échographique.

On réalise d'abord une ponction veineuse pour collecter votre sang dans un tube stérile au laboratoire d'analyse.

Ce tube est centrifugé pour séparer les globules rouges du plasma.

C'est votre plasma qui est récupéré dans des conditions d'asepsie stricte. Ce liquide riche en plaquettes et en facteurs favorisant la cicatrisation est réinjecté.

L'injection de PRP est effectuée dans la fissure tendineuse dans la lésion musculaire ou l'articulation.

L'éventuelle prise d'anti-inflammatoire per os doit être interrompue trois semaines avant le geste pour limiter les interactions avec l'injection pour un meilleur résultat.

Le geste sera effectué par écho-guidage (télévision).

Cette technique permet de choisir le point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet.

Le déroulement de l'examen :

Après une désinfection très soigneuse de la peau.

Sous contrôle échographique, l'aiguille est mise en place dans la fissure, la lésion musculaire ou l'articulation, puis le PRP est injecté.

Nous utilisons des kits stériles commercialisés par le laboratoire PROTEAL ou ARTHREX avec une traçabilité, ainsi qu'une centrifugeuse adaptée du même laboratoire.

Nous analysons également le PRP injecté pour savoir à quelle concentration est le PRP, le volume injecté, l'absence de globule rouge, l'absence ou la faible quantité de globules blancs.

Ces kits sont à la charge du patient, non remboursés par la Sécurité sociale.

Quels sont les bénéfices et les limites de l'infiltration ?

Cette injection a pour but de stimuler et favoriser la cicatrisation tendineuse, musculaire et cartilagineuse.

Le but est de diminuer l'impotence fonctionnelle et les douleurs, mais le résultat n'est pas constant.

Quelles sont les complications liées à l'infiltration ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduites dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication notamment infectieuse.

Après le geste, il est recommandé de peu solliciter le membre en cause pendant les 48h qui suivent l'injection.

En cas de douleurs après le geste, la prise d'antalgiques est autorisée, les anti-inflammatoires ne sont pas recommandés pendant trois semaines.

AVANT L'EXAMEN REPONDEZ ATTENTIVEMENT AUX QUESTIONS SUIVANTES :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

- **Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez, par exemple ?)**
- **Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type ASPIRINE, ASASANTINE, KARDEGIC, PERSANTINE, PLAVIX, PREVISCAN, SINTROM, SOLUPSAN, TICLID, XARELTO, ELIQUIS) ou tout simplement souvent de l'ASPIRINE contre le las de tête ? Dans ce cas, il sera peut être nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen ; nous vous préciserons combien de temps.**

Etes-vous allergique ?

- **A certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ?**
- **A des aliments ?**

Venez de préférence accompagné. Il ne faut pas être à jeun.

Après votre retour à domicile :

Un repos est conseillé pour une meilleure efficacité de l'infiltration donc l'effet ne se manifestera qu'après quelques jours.

En cas de fièvre ou de douleur importante dans les jours suivant l'infiltration (possibles signes d'infection), il est important de contacter immédiatement votre médecin traitant ou à la Clinique du Sport au 05.56.12.14.40.

Il est normal que vous vous posiez des questions que l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu.

N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire

Je soussigné(e), Madame, Mademoiselle, Monsieur,

a personnellement rempli cette fiche le et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature :
(Précédée de la mention "lu et approuvé")